



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[STUDYRAMAPRO] Baromètre télétravail 2021 : les salariés veulent seulement deux jours de home office par semaine

Le Comptoir de la nouvelle entreprise de Malakoff Humanis a publié la 4e édition de son Baromètre Télétravail. Cette étude de perception a été réalisée du 9 au 31 décembre 2020, par l'institut CSA, auprès d'échantillons représentatifs de 1 280 salariés et 300 dirigeants d'entreprises d'au moins 10 salariés du secteur privé.

Près d'un an après le début de la crise Covid-19, durant laquelle le nombre de télétravailleurs a atteint 41% des salariés, on observe un « retour à la normale » avec 31% des salariés en télétravail en décembre 2020. Ils étaient 30% en novembre 2019 selon l'avant dernière édition de ce baromètre annuel.

3,6 jours en moyenne de télétravail par semaine fin 2020

[Le télétravail](#), qui concernait 30% des salariés avant la pandémie Covid-19, a connu un essor sans précédent en 2020 pour atteindre 41% des salariés en mai [lors du premier confinement](#). Un contexte exceptionnel durant lequel **44% des télétravailleurs expérimentaient cette forme de travail pour la première fois**, et 75% à 100%.

Fin 2020, 31% des salariés étaient en télétravail à temps complet ou partiel (62% pour le secteur Banque/Assurance, 62% pour les Services, 23% pour le secteur de la Santé, 19% pour le Commerce et 17% pour l'Industrie). **Si le**

nombre de télétravailleurs a diminué par rapport au début de la crise, le nombre de jours télétravaillés reste nettement supérieur au taux moyen pratiqué avant la pandémie : 3,6 jours par semaine vs 1,6 jour par semaine fin 2019.

Fin 2020, 61% des salariés déclaraient travailler à temps complet sur site (76% pour l'Industrie, 74% pour le secteur de la Santé, 65% pour le Commerce, 36% pour le secteur Banque/Assurance et 35% pour les Services). Ils étaient 51 % en juin, et moins d'un tiers entre avril et mai 2020. Ainsi le retour au bureau a été plus rapide à l'issue du second confinement. Le **télétravail à 100%** a perdu du terrain : il concernait **45% des télétravailleurs fin 2020** contre 52 % en mai.

Seuls 14% des télétravailleurs disent ne plus souhaiter télétravailler après la crise sanitaire. Et **une grande majorité de dirigeants (67%) se déclare favorable à la mise en place du télétravail dans leur entreprise**. 43% déclarent par ailleurs le pratiquer de manière régulière ou occasionnelle.

La perspective que le télétravail puisse devenir obligatoire quelques jours par semaine en 2021 inquiète cependant un tiers des salariés interrogés (30%) et 35% des managers. Et **un quart des managers déclare aujourd'hui être défavorable au télétravail** (vs 18% en 2019).

Travail hybride : la nouvelle norme ?

[75% des salariés et 66% des dirigeants pensent que le télétravail va continuer à se développer](#). Ce sentiment est encore plus marqué chez les cadres (86%), les femmes (80%), les salariés de très grandes entreprises (80%), les entreprises du secteur des services (83%), et les personnes vivant en Ile-de-France (80%).

La très grande majorité (86%) des télétravailleurs souhaite poursuivre le télétravail. **Pour les salariés, le nombre idéal de jours de télétravail par semaine s'établit à 2 jours**, contre 1,4 jour en novembre 2019.

Des managers toujours mobilisés mais épuisés

La part des [managers](#) favorables au télétravail a baissé : 50% fin 2020, contre 55% fin 2018. Ils sont également plus nombreux à déclarer rencontrer des difficultés lors de la mise en place du télétravail, passant de 18% fin 2018 à 40% fin 2020 (+ 22 points).

Parmi les nombreuses adaptations qu'impose le télétravail, celles qui leur semblent les **plus difficiles à mettre en place** sont :

- de faire évoluer les postures managériales dans l'entreprise
- de repenser le maintien des liens collectifs pour éviter l'isolement et maintenir l'esprit d'[équipe](#)
- de faire évoluer en profondeur les modalités d'organisation du travail dans l'entreprise

Malgré ces difficultés, **les managers reconnaissent toujours au télétravail les bénéfices suivants** : une plus grande autonomie (51%), une diminution des absences (35%) et une meilleure satisfaction des salariés (33%).



Liens utiles

[Baromètre télétravail 2021 : les salariés veulent seulement deux jours de home ...](#)